

Décision de la directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France

N°2021-43

Portant fixation définitive de prix, modalités et conditions d'acquisition de biens immobiliers

VU les articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;
VU l'article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
VU les articles L1311-9 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France et notamment son article II-4 ;
VU la délibération du Conseil municipal de la commune d'AUTRUY-SUR-JUINE en date du 25 février 2021 portant sur l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pithiverais en date du 25 mars 2021 donnant un avis favorable sur l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°2 en date du 22 avril 2021 approuvant le projet, les acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation et les modalités du portage foncier ;
VU le courrier contenant accord de M. Olivier BOURREAU en date du 16 février 2021 ;
VU la convention de portage foncier signée le 19 mai 2021 ;
VU le document modificatif du parcellaire cadastral n°477F en date du 8 septembre 2021 ;

CONSIDERANT que les conditions financières du mandat donné à l'EPFLI Foncier Cœur de France par la commune d'AUTRUY-SUR-JUINE sont respectées ;

LA DIRECTRICE DE L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE

DECIDE d'acquérir les biens immobiliers en nature de terres situés à AUTRUY-SUR-JUINE (45480), ainsi cadastrés :

- Section AB numéro 522 lieudit « rue de la libération » d'une contenance de 260 m² ;

FIXE le prix d'acquisition à NEUF-MILLE-SIX-CENT-VINGT EUROS (9 620,00 €).

DIT que les frais de l'acte authentique qui constatera cette opération sont à la charge de l'EPFLI Foncier Cœur de France.

Fait à Orléans
Le 14 septembre 2021

Signature
numérique de
Sylvaine VEDERE
Date : 2021.09.14
14:54:34 +02'00'
Sylvaine VEDERE
Directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de
France

Affichée le **15 SEP. 2021**